Fonds d'occasions de crédit AGF – série F

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'occasions de crédit AGF (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements AGF Inc. au 1-800-267-7630 ou à l'adresse tigre@AGF.com, ou visitez le site www.AGF.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le 7 octobre 2026, le niveau de risque du Fonds passera de « faible à moyen » à « faible ».

Cet OPC est un OPC alternatif (non traditionnel). Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux organismes de placement collectif traditionnels. Les stratégies précises qui le distinguent des organismes de placement collectif traditionnels comprennent les suivantes : recours accru à des instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins; possibilité accrue de vendre des titres à découvert; et possibilité d'emprunter des fonds à des fins d'investissement. L'effet de levier amplifie les pertes et les gains. Même si ces stratégies seront utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB, elles pourraient, dans certaines conjonctures, accélérer la perte de valeur de votre placement.

BREF APERÇU

CODES DU FONDS :	$CAN: AGF5039; $US: AGF5139
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE (SÉRIE F) :	9 juin 2026
VALEUR TOTALE AU 31 AOÛT 2026 :	172,9 millions $
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	0,90 %

GESTIONNAIRE DU FONDS :	Placements AGF Inc.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :	Placements AGF Inc.
SOUS-CONSEILLER :	AGF Investments LLC
DISTRIBUTIONS :	Mensuelles, plus annuelles en décembre. Les distributions sont réinvesties ou, dans certains cas, sont versées en espèces, selon votre choix.
PLACEMENT MINIMAL :	initial 500 $; subséquent 25 $

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de l'OPC est de générer des rendements globaux positifs et constants sur un cycle complet du marché, en mettant l'accent sur la conservation du capital et sur une faible corrélation avec les marchés traditionnels des actions et des titres à revenu fixe. L'OPC vise à atteindre ces objectifs en investissant principalement dans des titres de sociétés de qualité et dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements, de même que dans des instruments provenant d'émetteurs de partout dans le monde.

L'OPC peut également utiliser des instruments dérivés pour obtenir un effet de levier, effectuer des ventes à découvert et emprunter des fonds aux fins d'investissement. L'exposition globale maximale de l'OPC à des ventes à découvert, à des emprunts de fonds et à l'utilisation de dérivés visés aux fins d'effet de levier ne doit pas être supérieure à 300 % de la valeur liquidative de l'OPC, calculée quotidiennement. L'effet de levier sera calculé conformément à la méthode prescrite par les lois sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense en vertu de ces lois.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements détenus par le Fonds le 31 août 2026. La répartition des titres en portefeuille peut changer.

Dix principaux placements (31 août 2026)

1.	Brookfield Property Finance ULC, 5,55%, 19-06-2031	2,2 %
2.	Intact Corporation financière, 6,133 %, 30 septembre 2086	1,9 %
3.	Wells Fargo & Co., 5,083 %, 26-04-2028	1,8 %
4.	Bank of America Corp., 3,615 %, 16-03-2028	1,8 %
5.	SmartCentres REIT, 3,599 %, 12-06-2029	1,7 %
6.	United Rentals North America Inc., 6,00 %, 15-12-2029	1,5 %
7.	Arterra Wines Canada Inc., 7,50%, 10-08-2031	1,5 %
8.	Province d'Ontario, taux var., 13-01-2031	1,5 %
9.	Equitable Bank, taux var., 03-08-2027	1,5 %
10.	Toyota Credit Canada Inc., taux var., 20-11-2028	1,5 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :		**16,9 %**
Nombre total de placements :		**104**

Répartition des placements (31 août 2026)

Pays

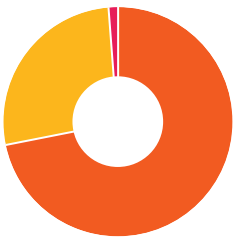

Canada	71,9 %
États-Unis	26,9 %
Autres	1,2 %

MFP_05039_26-F

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Placements AGF Inc. estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **de faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques d'un placement dans l'OPC? » et « Risques inhérents aux OPC » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série F du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce qu'il s'agit d'une nouvelle série du Fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de la série F du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la série F du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce qu'il s'agit d'une nouvelle série du Fonds.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des parts de la série F du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

MFP_05039_26-F

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ? AUX INVESTISSEURS QUI :

- Recherchent principalement une participation dans des titres à revenu fixe de qualité émis par des États et des sociétés, en ayant recours à des stratégies de placements non traditionnels.
- Recherchent le potentiel de rendement constant et ajusté en fonction du risque qu'offrent les titres à revenu fixe.
- Investit à moyen ou à moyen terme
- Tolère un niveau de risque faible

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des actions ou des parts de la série F du Fonds. Le rendement de chaque série de parts du fonds peut varier en raison des charges et des frais différents qui y sont liés (y compris toute commission). Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais d'acquisition applicables à l'achat des parts de ce Fonds. Vous pouvez acheter des parts de la série F uniquement par l'entremise d'un représentant ayant obtenu l'approbation préalable de Placements AGF Inc.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais associés au Fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration fixes, tous frais d'exploitation qui ne sont pas couverts par les frais d'administration fixes, la quote-part de RFG du Fonds, s'il y a lieu, se rapportant à tout fonds sous-jacent, de même que les frais relatifs aux opérations. Les frais de gestion annuels associés à la série représentent 0,90 % de la valeur de la série et les frais d'administration fixes associés à la série représentent 0,15 % de la valeur de la série. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle série du fonds, les données sur les frais d'exploitation qui ne font pas partie des frais d'administration fixes et les frais relatifs aux opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi ne sera versée.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme ou fréquente	Jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez dans les 30 jours civils suivant la date de souscription, ou si des rachats ou des échanges multiples ont été effectués dans les 15 jours civils suivant cette date. Ces frais sont remis au fonds.
Frais d'échange	Votre représentant inscrit peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'un autre fonds d'AGF.
Frais de service ou comptes globaux	Dans certaines circonstances, si vous achetez des titres de série F d'un OPC, vous pourriez payer des frais à votre courtier inscrit pour des programmes de frais de service ou des comptes globaux. Ces frais sont négociés entre vous et votre courtier inscrit.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Placements AGF Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Placements AGF Inc.
CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 3900
Toronto (Ontario)
M5J 0G1

Téléphone : 905-214-8205
Sans frais : 1-800-267-7630
Site Web : www.AGF.com/fr
Courriel : tigre@AGF.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.

MFP_05039_26-F